

**Groupe scolaire
Jean de La Fontaine
Rue des bouviers
16230 MANSLE
05.45.20.02.20**

Compte rendu du conseil d'école du mardi 21 mars 2023

Le 2ème conseil d'école se déroule dans les locaux du groupe scolaire de 18h à 19h30.

Présents :

Parents : Mmes Barussaud, Généreux, Penaud, Pintureau, Tropée.

Enseignantes : Mmes Viroulaud, Rouget, Leblay, Danède, Bergeon, Segeat,
Charial, Robert, Decroix,

Élus : Mmes Lemaire, Faure A, Désémery, M. Chêne et M Bouvron

Excusés : Mmes Moreau , Mico, Bernard, Faure A-L, Bauchaud, Babaud (membre du RASED),
M.Croizard et M Maire

1- Présentation du protocole et du plan PHARE

Le protocole et le plan PHARE ont été exposés. Il s'agit d'actions à mener en cas de situations d'intimidation qui prennent en compte les paroles de chaque parti.

Un temps de questionnement a été proposé. Aucune question n'a été posée.

Le protocole et le plan PHARE doivent être votés par le conseil d'école. Ils ont été validés à l'unanimité.

2- Évaluation d'école

L'évaluation d'école a été transmise au service académique compétent. Elle a permis aux différents partenaires de se retrouver pour échanger sur l'école. Deux couleurs ont été utilisées pour distinguer l'école de Mansle de l'école de Fontclaireau et les parties communes aux deux écoles de 'unité sont rédigées en noir.

Nous attendons la venue d'évaluateurs externes d'un autre département (IEN, enseignant et d'un conseiller pédagogique) qui s'appuieront sur l'auto-évaluation préalablement menée par la communauté éducative pour proposer un prolongement par le croisement des regards .

Des partenaires de l'école (personnel municipal, AESH, parents d'élèves, enseignants) seront amenés à venir rencontrer cette équipe à leur demande pour évoquer des points abordés dans l'évaluation d'école. Suite à ces entretiens et aux réponses obtenues lors de ceux-ci, ils finaliseront l'évaluation d'école. Ils auront alors pour objectifs l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Ils s'attacheront aussi à proposer des actions permettant

l'amélioration, pour l'ensemble de la communauté éducative et ses acteurs, les conditions de réussite collective et le bien-être dans l'établissement.

Celle-ci, une fois finalisée par le trio évaluateur, pourra être transmise aux partenaires qui le demandent.

3. Bilan des activités et des sorties

Interventions Infirmières :

- Sommeil et écran : ULIS le 17 / 11 et CP le 03 / 12. Cela permet de savoir où en sont les élèves par rapport à ces éléments. Mme Faure se demande si beaucoup d'enfants sont longtemps devant les écrans. Il lui est répondu qu'effectivement, dans toutes les classes, les enfants sont très souvent sur les écrans, le matin au réveil, dans le taxi (pour les élèves d'ULIS) ou le soir et que cela impacte les apprentissages notamment l'acquisition du langage pour les plus petits.
- Bien-être : 24 / 11 et 12 / 01 CE1 CE2 ; 24 / 11 et 1er/ 12 CE2 CM1 ; MS GS 24 / 11 ; CM1 CM 2 05 / 01. Mme Segeat précise qu'il a été utile de rappeler l'importance du bien-être, de la tenue vestimentaire, de l'hygiène... en lien avec le respect (des autres, de soi). Mme Leblay note qu'il est possible de faire évoluer ce qui se passe à la maison grâce aux remarques qu'ils peuvent faire remonter dans les familles.
- Hygiène bucco-dentaire : 05 / 01 MS GS. Mme Danède précise qu'il a été important de rappeler les bases de l'hygiène bucco-dentaire.
- Petit déjeuner : 30 / 03 MS GS. Mme Tropicée demande où en est le fruit à la récréation du matin, comme cela a été évoqué au premier conseil d'école. Il est précisé que certains enfants sont tôt à la garderie et que tous les enfants ne peuvent pas avoir de collation pour la récréation. Mme Lemaire précise que les augmentations de l'électricité et du gaz ont été attendues avant de prendre une quelconque décision. Désormais, il est possible de recommencer l'opération. Des efforts ont été faits pour ne pas augmenter les tarifs de la cantine jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Carré Bouge (CALITOM) : pour les classes de CP ; CE2/CM1 les 21/11 ; 28/11 ; 05/12 et 03 /01. D'autres séances sont prévues au mois de mai : 3 pour les CM1/CM2 ; 1 pour les CE2-CM1. Il s'agira de fabriquer des décorations avec des objets de récupération, faire une fresque en bouchons sous le préau, faire des jardinières.

Spectacles :

- « Et puis on a sauté » CE2/CM1 21/11
- « Grosse colère » (cinéma, plusieurs courts métrages) pour toutes les classes de maternelle 09/12
- « Première neige » CP et CE1/CE2 09/12

- « Le pharaon, le sauvage et la princesse » de Michel Oslo (cinéma au Family) pour l'ensemble des classes d'élémentaire 13/12
- « La pluie fait des claquettes » CM1/CM2 13/01
- « Petite géométrie » PS/MS + MS/GS 16/01
- « A vue » CE2/CM1 + CM1/CM2 23/02
- « Drôle d'oiseaux » TPS/PS + PS 14/03
- «Cirque Zavatta » pour toutes les classes de maternelle + CP 17/03

Un goûter de Noël a été offert aux élèves.

Sorties :

- Jardin respectueux CM1/CM2 + ULIS 06 /03 (transport remboursé par CALITOM)
- Zoodyssée CE2 / CM 1 + CM1 / CM2 21/03 : Mme Segeat précise que les élèves ont été très heureux de leur journée, de voir les animaux d'Europe, de participer à une animation dans la forêt (parfois un peu enfantine pour les grands). Une entrée gratuite a été offerte à chaque enfant pour y retourner en famille.
- ULIS : Mme Charial explique le projet en 4 séances dans l'atelier de M. Alonzo, peintre à St Amant de Boixe, le matin. Cela a permis de découvrir l'univers d'un peintre in situ. Les après-midis, ils ont visité l'abbaye de St Amant de Boixe.

Interventions :

- OCCE : jeux de plateaux de coopération (8 classes/9) 23/02 + 28/02
- Association Artyfique pour les élémentaires : ateliers de chorale (spectacle le dimanche 05/06 au parc botanique). Mme Tropée précise qu'il faudra prévenir les familles suffisamment tôt pour qu'elles puissent s'organiser.
- Association Planche de cirque : 6 séances pour toutes les classes de maternelle + CP, du 27/02 au 04/04. Mme Leblay précise qu'il était utile (et nécessaire) pour les élèves de vivre l'expérience corporelle (habilités motrices) lors des ateliers et visuelle (devenir spectateur) lors du spectacle du 17 / 03 pour les aider à s'appropriier le lexique des Arts du cirque.
- Visite de l'artiste Kévin Ntima : CM1/CM2 10/03. Mme Segeat explique qu'il s'agit de monter un projet autour du découpage/collage et du montage des éléments prélevés dans des prospectus en vue d'une exposition artistique avec le collègue et Mme Pélardy professeur d'arts plastiques. Après les vacances, une séance commune avec les collégiens est prévue.
- Canoë kayak : CM1/CM2 17/03. Mme Segeat précise qu'il s'agissait d'une présentation de l'option canoë kayak au collège de Mansle. Cela semblait intéresser les élèves.
- Un atelier Développement Durable le 20 / 01 / 23 pour les CE2/CM1.

- De nombreuses expositions à la médiathèque dont « Poids plumes » le 17 / 03 /23

L'APE est remerciée. Sans le soutien de cette association les différentes actions citées ci-dessus pourraient pas se faire. La majorité des déplacements est financée par l'APE. Les entrées au cirque le seront par la coopérative.

M. Chêne précise que l'APE continuera un maximum à le faire, dans la mesure du possible. Mme Tropée note qu'il y a un contexte économique compliqué, avec moins de participants aux diverses activités (loto notamment). Des solutions vont émerger (changer le jour, ...). La participation financière diminue à cause du contexte général. Mme Tropée précise qu'une benne à papier sera installée du 31/03 au 14/04. Des actions Bijou et St Michel vont être prochainement menées. Une tombola de printemps est envisagée. La kermesse devrait être avancée au 10/06.

4. Projet de restructuration de la cour de l'école

- Végétalisation : Il s'agit de limiter les îlots de chaleur dans les cours en enlevant du béton et en prévoyant davantage d'ombrages. L'année dernière, les élèves ont souffert d'une chaleur excessive notamment lors des épisodes caniculaires : Risque de déshydratation, manque d'ombre, jeux limités...
- Mixité : Il s'agirait également de favoriser la mixité des activités dans la cour de récréation.

Solutions proposées : remettre l'art et la culture dans la cour (estrade, ...) ; mieux définir les espaces calmes ; tracés au sol pour rêver et se déplacer autrement ; mise en valeur de l'adresse et non de la vitesse (parcours, mur d'escalade en hauteur, parcours de billes, ...) ; mise en place un espace inclusif filles/garçons ; réhabilité les jeux de société ; ... (se référer à la synthèse de Mme Charial fournie en annexe)

Mme Lemaire valide ce projet de restructuration. La mairie attendra les différents devis et subventions. Mme Lemaire se questionne sur la surveillance de la cour lors de la pause méridienne avec ce nouveau schéma. Il lui est répondu que ces différentes actions entraîneront des comportements plus calmes ce qui facilitera la surveillance sur le temps périscolaire. Mme Leblay précise qu'il faut prioriser les actions et Mme Charial confirme que ses actions sont peu coûteuses.

5. Travaux

- Une boîte à livres à installer sous le préau (même principe que les boîtes à livres que l'on trouve dans les lieux publics mais pour les enfants)
- Remettre de la terre dans le jardin où sont plantées les vignes et y retourner la terre pour que celle-ci soit plus malléable et que nous puissions faire quelques plantations.
- Un bac à sable avec une bâche élastiquée
- Une fois que nous aurons rangé le local avec les vélos, il faudrait cimenter le sol et faire des étagères de rangement
- Pour limiter la chaleur dans la cour de récréation : des ciels d'ombrage (à différentes hauteurs pour encourager des mouvements d'air) et/ou un grand tivoli avec des tables et des

chaises afin que les enfants puissent faire des activités calmes.

- Repeindre le tableau sous le préau des primaires pour utilisation de craies (visser une boîte au mur pour pouvoir y mettre les craies).
- Peindre un « twister » au sol.
- Ajouter des bancs dans la cour soit en vis à vis pour favoriser les discussions, en arrondi autour des arbres. Repeindre, en couleur, ceux qui sont déjà présents.
- Installer des tables et des chaises dehors pour les jeux de société ou pour pouvoir faire classe dehors.

Mme Viroulaud précise qu'il y a désormais 4 toilettes dans le coin sanitaire de sa classe et remercie la municipalité d'avoir enlevé les urinoirs pour permettre ce nouvel aménagement.

6 - Questions diverses parvenues :

Aucune question n'a été retournée via l'APE.

Cependant, les enseignantes font état des difficultés de stationnement qu'elles rencontrent aux abords de l'école :

- Comment faire respecter le parking enseignants ? Mme Lemaire précise qu'il faut l'appeler ou appeler le maire afin de potentiellement faire intervenir un garde champêtre. Mme Denys note que la garderie pose problème. Mme Leblay propose d'utiliser une sonnette et la porte qui donne sur la rue ou un portail de maternelle. Mme Lemaire propose de faire intervenir un garde champêtre à partir de 8h ou 8h30 afin de faire de la prévention dans un premier temps.

Retours sur l'entrée en maternelle : depuis que les parents, d'élèves scolarisés en maternelle, accèdent à un espace d'accueil dans l'établissement défini par les enseignantes, l'entrée est beaucoup moins dangereuse, beaucoup plus sécurisée et plus fluide.